Dans un train, entre Lille et Armentières, deux sujets hongrois sont arrêtés par des douaniers qui les filaient depuis Baisieux

Ils importaient frauduleuse dix mille cigarettes et 2 kilos 1/2 de cigares belge cachés sous une banquette

Deux sujeta hongrois, qui appartiennent sans doute à une association de fraudeurs, ont été arrêtés par la douane et déférés au Parquet de Lille, vendredimatin, par la gendarmette de Lannoy. Voici à la suite de quelles circonstances

Voict à la suite de quelles circonstances:

Sous la basquette
d'un compartiment de 1" classe
En gare de Baisieux, passe journellement un train rapide Pullmann, venance
de Bruxelles pour Calais, à 16 h. 16. Jeudi,
le sous-brigadier Bonny et le préposé des
dousnes Poissonnier, procédaiest, durant
l'arrêt du train en gare, à la visite d'un
compartiment d'un vagon de 1" classe.
Enlevant la banquette et la paroi supérieure du siège, ils aperçurent plusieurs
paquets, soigneusement dissimulés. Un rapide examen leur permit de constater qu'il
s'agissait de contrebande de tabac.

Pincés I

Leur patience et leur perspicacité ne
tardèrent pas à être récompensées. Les
deux voyageurs, confortablement installes,
ne se doutaient pas que leurs geates
étaient épiés. Et, tandis que le train roulait entre Lille et Armentières, à proximité
de Pérenchies, ils renouvelèrent la mamœuvre efectuée auparavant par les douaniers. Ils dégagèrent la cachette et ils
étaient occupés à placer les paquets dans
leurs valises quand les douaniers aurgirent, les surprenant en flagrant délit!

Au passage du train, à Hazebrouck, les
deux voyageurs durent deceendre avec les
préposés et, par un train de nuit, revinrent à Baisleux. A la gare, ils furent
interrogés. Tous deux de nationalité hongroise, ils déclarèrent en nommer Joseph
Sebo, âgé de 20 ans, demeurant rue Poissonnière. à Paris, et Adalbert Deustch,
âgé de 30 ans, qui refusa d'indiquer son
domicile à Paris.

En présence du receveur, on procéda à
l'inventaire des naquets austis. Ut exces-

age de 30 ans, qui refusa d'indiquer son domicile à Paris.

En présence du receveur, on procéda à l'inventaire des paquets saisis. Ils renfermaient dix mille cigarettes, d'un poids de 10 kilos 500, 2 kilos 500 de cigares et 700 grammes de tabac à fumer, le tout évaiué à 4.500 farnos.

Le vagon n'a pas été retenu par l'administration des douanes, les fraudeurs étant arrêtés et le tabac saisi.

Les deux Hongrois n'ont pas voulu indiquer la destination de la contrebande, placés dans le train par un complice, en Belgique, et dans un compartiment qui leur avait été désigné. Démunis d'argent, ils ne devaient certainement recevoir leur part que lors de la livraison de la contrebande.

Ils ont été transférés à Lille par les soins de la gendarmerie de Lannoy.

LE SERVICE POSTAL PENDANT LA PÉRIODE DU NOUVEL AN

CARTES POSTALES

Le Conseil municipal de Roubaix vote le budget primitif de 1936 qui s'élève à 61 millions 474.000 francs dépassant de 12 millions le budget de 1935

Hier vendredî, à 18 h. 30. s'est réuni. à gné: à l'Office municipal de placement gra l'hére de Ville. le Conseil municipal, sous d'un reseau de ville. Le Conseil municipal, deputé-maire; inst-clinq conseiller aux de l'est prononca l'est grande de M. L'ebas prononca c'ioque funcher de M. E. Lorthiols, conseiller aux le renforement des services d'hygien d'un le renforement des services d'hygien d'un service médical scolaire. Pour le rempiacer à la Commission des les coles de la Ville et ul le rappor peur le proport sur le budget primitie l'erthes. M. Charles Bauduin a été desi- de la Ville pour 1896.

Le budget de 1936

Les vœux du clergé à S. Em. le cardinal Liénart, évêgue de Lille

S. Em. le Cardinal fait part l'impression de réconfor et d'espérance

qu'il a rapportée de Rome

Pour les familles italiennes

On nous prie d'insérer l'appel suivant

dininue de question des centes examinant ensuite la question des centes et additionnels, la Ville déclare qu'ette charge n'accuse qu'un coefficient d 4,68 par rapport à 1914. Elle déclare encore que toutes les villes auf Roubsix, ont déjà fait application d la taxe sur la valeur locative des locau

Instruction publique

Service des eaux

eil approuve la délibération bienfaisance qui accepte un rance fait par M. Eugène En

Crèches municipales Office municipal d'habitations à bon marché

Consell approuve le budget primiti 'Office municipal d'H.B.M. a'élevan' 3.161 fr. 67.

Centre sportif municipal

La création d'une usine d'incinération

Roubaix

Roubaix va avoir une usine d'incinération de débris ménagers

Elle s'élèvera sur l'emplacem de l'ancien bassin de natation quai de Gand

Ce n'est pas la première fois qu'il est question de la création d'une usine d'in-inération de débris mênagers, à Roubsix. Le Conseil municipal qui en avait déjà pprouvé le principe en 1932, après en voir étudié l'application, a repris l'exa-nen de cette question dans sa séance l'iter, vendredi.

l'hier, vendredi. Comme le prévoyait le projet de 1932 l'est au quai de Gand, à l'emplacement actuel de l'ancien bassin de natation lésaffecté depuis de longues années, qui seront édifiés les bâtiments de la future

à see frais sera la Société générale d'entreprises, désormais chargée de l'exploitation de l'usine d'incinération.
Les frais qui lui incomberont seront de
6.500.000 francs environ. La concession
allquée par la ville est de trente ans.
Voici maintenant quelquée aperque sur
une innovation qui va classer Roubaix, en
e qui concerne ce service, au rang de
villes telles Bordeaux, Lyon, Rouen, Nancy,
Marseille, Pontainebleau, etc..
La Société concessionnaire recevra une
redevance annuelle de 800.000 francs de la
ville et elle devra pouvoir résorber 150
tonnes de dévirtus par jour.
Seule, la collecte des ordures reste du
ressort de la ville.
Les gadoues seront transportées dans les

ressort de la ville.

Les gadoues seront transportées dans les sidos de l'usine d'une capacité de 400 mètres cubes; là, enlevées par des bennes, elles seront transportée dans les trémies des fours de l'usine.

La cheminée d'évacuation des fumées et des gaz aura une hauteur de 70 metres.

L'usine incinérera non seulement les ordures ménagères, mais encore les déchets d'abattoir, des halles, des mindes, etc...

beaucoup au fonctionnement d'une usine de ce genre; que le service de l'ébouage y fera une économie certaine et ne sera plus obligé d'encombrer la banlieue de ses dé-

obligé d'encombrer la ballisse de conversements.

Enfin, il se pourrait que des véhicules électriques fussent achetés pour remplacer les tombereaux hippomobiles actuels, la Société s'engageant à charger les accumulations de machines.

LOCATION DE BONS PIANOS SCRÉPEL-POLLET, 138, Gd'Rue, Rx.

Un avion léger atterrira aujourd'hui sur le Champ de Mars de Lille

Renouvelant l'exploit du colonel Ménard et de M. Charles Delesalle, qui en
1914 et 1913 au début et à la fin de la
guerre, ont atterni sur l'explanade de
Lille, le sympathique pilote Louis Clément se poeser aujourd'hui avec son
avion lèger Peyret-Taupin, moteur Poinsard, 35 CV, sur le champ de Mars de
Lille.

Le pilote partira de l'aérodrome de
Lille, à 12 h. 13 et se poeser au champ de
Mars à 12 h. 30.

Nous rappelons que cet appareil, alors i
sons moteur, piloté par le regretté Maneyred durée de vol à 2018.

Vauville, et qu'en 1935, toujourne de
Vauville, et qu'en 1935, toujourne de
vauville, et qu'en 1935, toujourne de
la Coupe de durée de vol à voile.

Trois choristes de l'orphéon « Les Inoffensifs » de Roubaix vont recevoir l'étoile fédérale pour cinquante ans de services



La généreuse pensée d'un bienfaiteur roubaisien va recevoir sa consécration

Le legs Alfred Motte-Grimonprez s'élevant à plus d'un million va permettre

l'édification d'une cité ouvrière dans le Nouveau-Roubaix

maris sont morts à la suite d'accidents du travail.

On sait maintenant où s'elèvera cette cité. Ce sera à l'angle de l'avenue Gustave-Delory et de la rue Henry-Regnault, c'est-a-dire à deux pas des constructions actuelles du Nouveau-Roubaix.

Un emplacement de 4.370 mètres carrés, acheté 91.500 francs, est réservé pour cette future cité, qui r'estileera le vœu de M. Alfred Motte-Grimonpres.

On ne sait encore exactement combien de maisons — une vingtaine vraisembla-blement — ni de logements seront créés, Les services compétents sont en train d'étudier la question.

Quoi qu'il en soit, le vœu de M. Alfred Motte-Grimonprez a stieint l'année de son exécution.

UN GARDE CHAMPETRE

INCENDIAIRE

L'Union des Familles nombreuses Un septuagénaire tombe et se fracture de Roubaix et ses cantons et le débat sur le service militair

L'Union des familles nombreuses de Roubaix et ses cantons nous prie d'insérer ce qui suit :

« La presse nous a annoncé ce matin le péril qu'avait couru hier le ministère au vujet de la réduction du temps de service militaire des fils de familles nombreuses appelés sous les drapeaux.

Il n'y avait pourtant pas là de quoi s'émouvoir. Depuis longtemps, nos groupements s'étaient raillés à un ordre du jour qui diminuait de peu nos effectifs sir toute la Prance. Nous demandions simplement :

iff toute is risect.

Four nos jumeaux : qu'ils ne fassent, chacun, que douze mois.

Four nos enfants isolés : checun dixhuit mois.

Four nos enfants ensemble sous les

Four nos enfante ensemble aous les drapeaux : dx-huit mois chacun, quitte à répartir.

Il n'y avait là, à franchement parler, qu'une toute petite ébauche de la péréquation des charges dont nous plaidons le principe depuis nombre d'années puisqu'il constitue peur nous un avancement vers la justice même ».

Le président de l'Union des familles combreuses, M. J. Delerue, a, en conséquence, alerté par télégramme les défenders au palats Fourbon, des droits de la famille . MM. de Diesbach, député du Pay-de-Calais, Robert de Grandmaison et Duval-Arnould.

e Nous savons, poursuit le président de

Duval-Arnould.

« Nous awoas, poursuit le président di l'Union, ne pouvoir remetire en de meilleures maina la cause qui nous est sacrée
et sommes persuedés que le gouvernement reconnaîtra que dans les fils de l'amilles nombreuser, il détient le meilleu

div pays ...
Le télégramme adressé à M. Duval-Ar-nould est ainsi conçu :

« Nombreuses Unions qui groupent plu-de 2000 familles nombreuses, seralent instamment, reconngissantés intervenir

« Savons votre dévouement inlassable

à notre cause, prions soutenir énergique-ment notre principe sacré tout entien dans l'intérêt de la France. — J. Delerue

Une Chaussure du SOULIER ÉLÉGANT est une preuve de bon goût et une certi-tude de qualité. 158, r. Mouvaux, Bl.-Seau.

A PROPOS DES COLONIES DE VACANCES

onférence sur les colonies de A cette réunion, qu'organis articulier de la Société de S

UN OUVRIER TOMBE D'UNE HAUTEUR DE SIX METRES ET SE BRISE LA HANCHE

VOULAIT-IL DEVALISER
LE TIROIR-CAISSE?

Le café Jean Poulin, 53, rue PierreMotte, posséde, comme la plupart des
établissements de ce genre, un tiroir-caisse
automatique, muni d'une sonnette qui
fonctionne ioraqu'on louvre ou qu'on le
lerme. Ce tiroir possède aussi une a comhinaisor en perme que de comme la
comme de la comme la
comme de la comme la
tiroir sans faire tinter la sonnette.
M. Jean Poulin qui conversait avec des
clients, entendit tinter la sonnette de la
caisse. Et dans le comptoir ne se trouvait
que le z plongeur s de l'établissement.
M. Poulin se précipitan, et lorsqu'il
arriva, le tiroir était fermé, sans que la
sonnette, cette fois, eût tinté.
Il est indéniable pourtant que le tiroir
avait été ouvert et refermé par quelqu'un
qui connaissait le secret de la combinaisont puisque la sonnette n'avait pas fonetionné pour indiquer la fermeture,
Rien n'avait été enlevé dans le tiroir.
Le cafetier a cepenaant déposé une
plainte et M. Picot, commissaire de police
du 5° arrondissement, s'efforce de tirer
cette affaire au clair.
Ajoutons que le « piongeur » nie énergiquement avoir ouvert le tiroir-caisse. Il
a été laissé en liberté.

le genou

Vendredi main, vers 5 h., sortant de
l'usine Prouvost, rue d'Alger, M. Gustave
Prein, 75 ans, domicillé, 97 bis, rue Ingres,
buta contre des tuyaux de gas déposés sur
le trottoir et, perdant l'équilibre, tomba
lourdement sur le soi.

On le releva aussitôt et on le conduisit
dans un café voisin où M. le docteur Leplat vist lui donner des soins. Le praticien releva une fracture de la rotule
gauche. le genou

M. Prein a été admis à l'hôpital «La Fraternité».

Un neurasthénique se pend Vendredi matin, vers 11 h. 30, on ouvé pendu dans sa chambre, M. Juli trouvé pendu dans sa chambre, M. Julien Tiberghien, ágé de 58 ans, ouvrier fileur, domicillé 134, rue Voltaire. M. le docteur Delells fut mandé aussitôt mais ne put que constater la mort. M. De-nelle, commissaire de police de l'arrondis-sement, a opéré les constatations d'usage. D'après les cléments de son enquête, c'est au cours d'une crise de neurasthénie que le désespéré a attenté à ses jours.

LA. CHARITE

consiste à supprimer la souffrance. În-diquez la POMMADE FLORENTINE à ceux qui souffrant d'ezzéme, dar-trés, démangaisons, plaies vari-queuses. Rocher, 32, rue de Grenelle, Paris et toutes Pharmacies 8 fr.50.

AUX ÉTABLISSEMENTS DE BAINS es établissements de bains des rues

pries de rapporte leurs livres pour es avoir d'autres.

A LA MUTUELLE « LE BEEN-RTRE DU TRAVAILLEUR ». — Le conseit d'administration s'est réuni ces jours-ci et a décidé malgré la diminution de 20 % du remboursement des médicaments qui va être appliqué par la loi du 1º janvier 1936, de continuer de mettre le cachet sur l'ordonnance pour ôbtenir les médicaments gratuits

La date de l'assemblée générale est firée au 19 janvier 1936 pour le vote des modifications à apporter au réglement.

Les permanences auront lieu chaque mercreci, de 19 h. à 20 h. et chaque du Collège, 190 h. à 12 h., au siege, rue du Collège, 190 et au domicile du secrétaire tous les appéemidi pour les cas urgents.

taire tous les sprés-midi pour les cas urgents.

ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLEVES DE LÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES ARTS ET INDUSTRIES TEXTILES.

— La réunion du comité surs leu le dimanche 29 décembre, à 10 h., su siège câté des Arcadess.

UNION DES MUTILES ET REFORMÉS.
— Il est sappelé sux membres titulaires que leur carte devra être déposée au siège pour le 31 décembre au plus tard. Passé cette date celles qui n'auront pas été échangées ne seront plus valables. Se présenter à la permanence tous les jours de 14 à 19 h. Se musir de la carte de priorité et d'une photographie de 3 sur 4 cm.

HARMONE DU MOULIN. — Ce soir samedi 23, à 20 h., réunion de tous les musiciens, en uniforme, su siège, pour musiciens, en uniforme, su siège, pour musiciens, en uniforme, su siège, pour

CERCLE ARTISTIQUE DE DOCUMENT DE CERCLE ARTISTIQUE DE DOCUMENT DE COMMENT DE

CHARBONS DE MENAGE

MULLIEZ DELCOURT et Fi

CROIX

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Assemblée générale
des Jardins ouvriers de Croix
Demain dimanche 29 décembre; à
9 h. 30, au siège de la permanence, Cale
Roudin, place de Croix, aura iteu l'assemblée générale annuelle de la rociété.
Un billet remis à l'entrée de la salle,
sur présentation de la nouvelle carte de
sociétaire, donners droit à la participation de la brillante tombola gratuite qui
terminers la réunion.

A LA JUPE ÉLÉGANTE **ROBES - MANTEAUX**

WASQUEHAL LES FUNERAILLES DE M. TAGHON Vendredi matin à 8 h. 30 ont eu lieu au milieu d'une nombreuse affluence, le funérailles de M. Auguste Taghon, l'in-fortunée victime de l'accident de travai

funérallies de M. Auguste Taghon, l'Infortunés victime de l'accident de travait suvvenu dans l'aprés-midi de l'undi der-lier à la Grande teinturerle de Wacque-lai, rue de Marque-lai, rue de Marque-lai, rue de Marque-lai, rue de Marque-lai, rue de l'un nombreux clerge, active au doministration d'un nombreux clerge.

Diverses plaques de marbre et gerbes de fleurs avaient été offertes par le personnel de l'usine Roquette et par les amis et voisins de M. Taghon. Les coins du podie étaient tenus par MM. Joseph Voisin, George Lenoir et deux camarades d'acciser de M. Taghon.

Le deuil était conduit par M. Jules Taghon, père de la victime.

Farial la nombreuse assistance, nous

Is ville a décidé l'acquisition de ce tableau.

In a décidé l'acquisition de ce tableau.

In a decidé l'acquisition de ce tableau.

In a decidé l'acquisition de ce tableau.

In a decidé l'acquisition de coule de tous les mandi 23, à 20 h., réunion de tous les municiens, en uniforme, au siège, pour l'ire compléter la très belle collection de l'ire compléter la très belle a très de la L'Arbre de Noël des « Bérets bleus »
C'est jeudi qu'a eu deu l'arbre de Noël
au patronage Saint-Nicolas august participaient 20 e bèrets bleus » réunis dens
la grande selle. Après les corraments de la
dis chefs de section, en

cipalent 200 e bereta bieus réunis dens la grande esile. Après le ortemente de la promesse de dix chefs de section, en assista à une séence de Guignol at pendant près de deux heures l'intérêt ne diminue pas.

A l'entracte. M. l'abbé Lepoutre, après avoir remercié encore une fois les pinésereux bienfaiteurs, donns lectures tempoints obteaux per chaque enfant para son assiduité au patronage du jeuti. Casoun s'on rint à tour de rôte, choisir paralles lots magnifiques et utiles, telé geopuil-over tabliers, cuoltes, foulants, chausettes et chandalle.

Enfin, à la sortie, tous les enfants parallements présents à cette agrésable que parents présents à cette agrésable entre parents présents à cette agrésable entre la contract de la contrac